



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Développement de solutions de bien-être pour les personnels de santé

Question écrite n° 45536

Texte de la question

M. Frédéric Barbier alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'explosion des besoins dans le système de santé, notamment à l'hôpital Nord-Franche Comté qui connaît une importante pénurie de personnel. Si les soignants saluent unanimement l'effort sans précédent porté sur leur rémunération dans le cadre du Ségur de la santé, ils expriment un besoin urgent d'améliorer leurs conditions de travail. Le mal-être au travail est tel qu'il engendre le refus de certains stagiaires d'être titularisés et des abandons de poste de plus en plus fréquents. Parallèlement aux nombreux départs, l'hôpital fait face à de grandes difficultés de recrutement. Parmi les 81 postes d'infirmiers diplômés d'État (IDE) vacants début mai 2022 à l'hôpital Nord-Franche Comté, seuls 10 sont pour l'heure assurés d'être comblés par l'arrivée sur le marché du travail de jeunes diplômés. Par conséquent, si l'établissement est en capacité d'accueillir 1 122 patients, seuls 1 013 lits sont aujourd'hui ouverts. Ainsi, la pénurie de personnel a aussi contribué à la fermeture de ces 109 lits. Au-delà du seul argument financier, il apparaît donc essentiel de rendre la profession d'IDE plus attractive en développant des solutions qui amélioreraient le bien-être des soignants au travail. Certains établissements ont mis en place des conventions avec des écoles formant des kinésithérapeutes ou des ostéopathes pour prodiguer des massages aux personnels soignants, d'autres ont installé dans les services des cocons de repos permettant des micro-siestes. Ainsi, ces dispositifs ne pourraient-ils pas être généralisés sur l'ensemble du territoire ? Il l'interroge donc sur les solutions envisagées par le Gouvernement pour pallier le mal-être des soignants à l'hôpital, responsable de pénuries de personnel qui affectent directement la qualité du service public.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Barbier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45536

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mai 2022](#), page 3184

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)